



Rapport annuel 2016



Maison en madriers de 1292-1293 à Steinen. (Photo : Service des monuments historiques du canton de Schwytz).

1. Activité de la commission

La Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) est la commission spécialisée de la Confédération dans le domaine des monuments historiques et de l'archéologie. Elle conseille les départements de l'administration fédérale sur des questions de fond concernant les monuments historiques et l'archéologie, et participe à la mise en application de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN, du 1^{er} juillet 1966 ; RS 451) et à l'élaboration et à la mise à jour des inventaires fédéraux des objets d'importance nationale. Elle rédige des expertises à l'intention des autorités fédérales et cantonales, prend position, sur demande de l'Office fédéral de la culture (OFC), sur des requêtes d'aide financière dans le domaine de la conservation des monuments historiques, encourage les travaux de recherche fondamentale et suit les développements de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie. Elle entretient une collaboration et des échanges scientifiques avec tous les milieux intéressés. Son activité d'expertise a pour bases légales la LPN et l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN, du 16 janvier 1991 ; RS 451.1).

La Commission se compose de quinze membres ayant des compétences dans les domaines de la protection des monuments historiques, de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et du génie civil. L'Office fédéral de la culture (OFC) assure administrativement le secrétariat de la CFMH.

Au cours de l'année 2016, la Commission s'est réunie cinq fois : le 22 avril, le 23 juin et le 19 août à Berne, le 14 octobre avec les experts externes au couvent de Fahr, et le 9 décembre à Berne. Elle a adopté treize expertises et prises de position.

2. Composition de la Commission et experts permanents

En 2016, la Commission présentait la composition suivante :

Président			
Nott Caviezel	Prof. Dr. phil., historien de l'art et de l'architecture, professeur en conservation des monuments et construction en milieu bâti, Technische Universität, Vienne	Berne	BE
Vice-présidentes			
Bettina Hedinger	Dr. phil., archéologue et historienne de l'art, directrice adjointe du Service des monuments historiques du canton de Thurgovie	Frauenfeld	TG
Sabine Nemeč-Piguet	Architecte EPFL, directrice de l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève, conservatrice cantonale des monuments	Genève	GE
Membres			
Peter Baumgartner	Architecte, directeur adjoint du Service des monuments historiques du canton de Zurich (à la retraite dès le deuxième semestre 2016)	Saint-Ursanne	JU
Renaud Bucher	Dr. phil., historien de l'art, conservateur des monuments historiques du canton du Valais (à la retraite dès le deuxième semestre 2016)	Sion	VS
Jürg Konzett	Ingénieur civil ETH/SIA	Coire	GR
Roger Diener	Prof. arch. ETH, professeur d'architecture et de projet à l'EPFZ	Bâle	BS
Pia Durisch	Architecte ETH/SIA/FAS	Lugano-Massagno	TI

Moritz Flury-Rova	Dr. phil., historien de l'art, conservateur adjoint des monuments historiques du canton de Saint-Gall	Trogen	AR
Brigitte Frei-Heitz	lic. phil., historienne de l'art, conservatrice des monuments historiques du canton de Bâle-Campagne	Pratteln	BL
Isabel Haupt	Dr. sc. techn. ETH, conservatrice adjointe des monuments historiques du canton d'Argovie	Zurich	ZH
Carola Jäggi	Prof. Dr. phil., professeure d'histoire de l'art et d'archéologie paléochrétiennes et médiévales, Université de Zurich	Zurich	ZH
Dave Lüthi	Prof. Dr., professeur en Architecture & Patrimoine, Université de Lausanne	Lausanne	VD
Simona Martinoli Stebler	Dott.ssa, historienne de l'art, chargée d'enseignement à l'Università della Svizzera italiana, Accademia di Architettura, Mendrisio	Pianezzo	TI
Peter Omachen	Dr. sc. techn., arch. ETH, conservateur des monuments historiques du canton d'Obwald	Lucerne	LU
Secrétariat			
Irène Bruneau	Historienne de l'art et de l'architecture	Wabern	BE

Après le départ, l'année précédente, de quatre membres ayant atteint la durée de fonctions maximale, l'année 2016 a vu encore d'autres changements dans la composition de la Commission.

La CFMH a nommé deux nouvelles vice-présidentes :

- Dr. phil. Bettina Hedinger, vice-présidente, membre de la Commission depuis 2012
- Sabine Nemeč, architecte EPFL, membre de la Commission depuis 2012

Le Conseil fédéral a nommé quatre nouveaux membres pour la période 2016-2019 :

- Dr. phil. Moritz Flury-Rova, historien de l'art travaillant depuis de nombreuses années dans la conservation des monuments ; conservateur adjoint des monuments historiques du canton de Saint-Gall.
- Dr. sc. techn. ETH Isabel Haupt, architecte travaillant depuis de nombreuses années dans la conservation des monuments ; conservatrice adjointe des monuments historiques du canton d'Argovie.
- Prof. Dr. Carola Jäggi, titulaire de la chaire d'histoire de l'art et d'archéologie paléochrétiennes et médiévales à l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Zurich.
- Dr. phil. Simona Martinoli Stebler, historienne de l'art possédant une expérience professionnelle variée ; actuellement chargée d'enseignement à l'Accademia di Architettura de l'Università della Svizzera italiana, et conservatrice de la Fondazione Marguerite Arp.

En avril 2016, la CFMH a accueilli une nouvelle secrétaire :

- Irène Bruneau a étudié l'informatique à la SUPSI et l'histoire de l'art et de l'architecture à l'Université de Berne. Elle a été en dernier lieu collaboratrice scientifique du Service des monuments historiques du canton de Berne, en qualité d'auteure des « Monuments d'art et d'histoire de la Suisse ».

Pour des questions spécifiques sur lesquelles ses membres ordinaires ne peuvent pas apporter des compétences suffisantes, la CFMH recourt aux services d'experts externes. Selon les cas, les experts permanents participent à la rédaction des expertises ou des prises de position. En 2016, les personnes suivantes ont assumé ces fonctions d'experts :

Experts permanents		
Hans-Peter Bärtschi	Dr. sc. techn., architecte ETH/SIA	Patrimoine industriel et minier
Ernst Baumann	Ingénieur civil HTL/STV	Physique et acoustique du bâtiment
Eugen Brühwiler	Prof. Dr. sc. techn., ingénieur civil ETH/SIA	Génie civil
Guido Hager	Architecte paysagiste FSAP	Jardins historiques
Lukas Högl	Dr. sc. techn., architecte ETH	Maçonneries et châteaux-forts
Paul Raschle	Dr. sc. nat., biologiste	Biologie
Enrico Riva	Prof. Dr. iur.	Questions juridiques
Stefan Trümpler	Dr. phil., historien de l'art	Vitrail

3. Expertises et prises de position

La CFMH a élaboré treize expertises et prises de position ; celles qui sont signalées par un astérisque (*) ont été établies en collaboration avec la CFNP :

Ct.	Commune	Objet	A l'attention de	Terminé
LU	Ruswil	Chrämerhus	Service de l'enseignement supérieur et de la culture du canton de Lucerne	19.12.2016
SZ	Steinen	Maisons médiévales en bois	Service des monuments historiques du canton de Schwytz	19.12.2016
BE	Port	Villa Olivier	Canton de Berne, Préfecture de Bienne	19.12.2016
CH	Énergie	Stratégie énergétique 2050	Office fédéral de l'énergie OFEN	17.11.2016
ZG	Baar	Maison d'habitation Leihgasse 15a	Direction de l'Intérieur du canton de Zoug	07.11.2016
CH	ICOMOS	Liste indicative	Office fédéral de la culture OFC	04.11.2016
LU	Lucerne	Museggmauer	Service des monuments historiques du canton de Lucerne	28.10.2016
CH*	ISOS	Consultation spécialisée informelle pour l'adaptation de la méthode	Office fédéral de la culture OFC	25.10.2016
CH	ISOS	Consultation des offices à propos des réponses aux interpellations concernant l'ISOS	Office fédéral de la culture OFC	30.08.2016
BE*	Thoune	Etude de faisabilité pour les nouveaux immeubles Bälliz 55-59	Service des monuments historiques du canton de Berne	24.08.2016

ZH	Zurich	Plan du quartier des hautes écoles	Office fédéral de la culture OFC	12.08.2016
BE*	Berne	Service cantonal de protection contre les crues	Office fédéral de l'environnement OFEV	15.07.2016
BL	Waldenburg	Maison d'habitation et Oberes Tor	Tribunal administratif du canton de Bâle-Campagne	11.03.2016

À la fin de l'année, quatre expertises et prises de position étaient encore en élaboration :

Ct.	Commune	Objet	À l'intention de
BE*	Bienne	Maison de retraite de Falbringen-Ried	Service des monuments historiques du canton de Berne
BL	Waldenburg	Maison d'habitation et Oberes Tor, demande de permis de construire	Tribunal administratif du canton de Bâle-Campagne
OW*	Sarnen	Quartier du centre	Département de l'Instruction publique et de la Culture du canton d'Obwald
ZG	Cham	Quartier résidentiel Alpenblick	Direction de l'Intérieur du canton de Zoug

Au cours de l'année écoulée, la CFMH a reçu encore diverses demandes d'expertise qu'elle a provisoirement retournées aux cantons en raison de l'insuffisance des pièces du dossier, ou que les cantons ou les tribunaux ont suspendues ou retirées.

C'est le lieu ici de faire quelques observations à propos d'une expertise :

Les maisons de bois du Moyen Âge en Suisse centrale

Par son expertise du 19 décembre 2016, la CFMH a donné son avis sur l'importance de deux maisons en madriers du Moyen Âge à Steinen, dans le canton de Schwytz. La dendrochronologie a daté de 1293 et 1305 ces deux maisons qui pourtant ne figurent toujours pas dans l'inventaire cantonal des bâtiments et objets protégés et dignes de protection (Kantonales Inventar der geschützten und schützenswerten Bauten und Objekte, KIGBO)¹. Les propriétaires ont l'intention de démolir leurs maisons et de les remplacer par de nouvelles constructions.

Ces deux constructions font partie d'un groupe de maisons de bois de Suisse centrale datées entre le XII^e et le XIV^e siècle². Sur les 34 maisons connues, 28 existent encore, dont deux à un nouvel emplacement. La plupart des maisons médiévales en madriers (32, soit 94%) se trouvent dans le canton de Schwytz, avec une concentration particulièrement forte dans les communes de Schwytz (16) et Steinen (12). Les constructions de bois antérieures au XV^e siècle sont extrêmement rares, surtout dans leur élévation complète. Les exemplaires de maisons de bois du Moyen Âge central et du bas Moyen Âge identifiés en Suisse centrale et notamment dans le canton de Schwytz sont donc uniques et d'une importance qui dépasse le cadre régional. La Suisse centrale possède ainsi un ensemble de maisons médiévales en bois qui n'ont pas leurs pareilles, non seulement en Suisse, mais aussi à l'échelle européenne. L'importance culturelle des maisons de bois de la Suisse centrale tient à ce qu'elles apportent à la connaissance non seulement des conditions d'habitat au Moyen Âge central et au bas Moyen Âge dans une région rurale des Préalpes, mais aussi de l'histoire de l'économie régionale et des techniques. La rareté des sources écrites de cette époque en font des « archives de bois ». Elles sont un témoin précieux de la culture matérielle, révélateur des conditions et du milieu de vie à l'époque des débuts de la Confédération.

¹ <http://staweb.sz.ch>.

² Publication récente : Thomas Brunner, « Bewohnbares Mittelalter – Die Blockbauten um 1300 in Schwyz », in : ZAK, Heft 4, 2016. Les travaux de Georges Descœudres constituent une base importante ; voir aussi les rapports, non publiés d'Ulrike Gollnick, BAB Schwyz, sur les études de bâtiments en madriers du Moyen Âge.

Par le passé ont eu lieu dans le canton de Schwytz plusieurs destructions de biens culturels d'importance nationale. Ce nouveau projet visant des maisons médiévales en bois rappelle la démolition, en 2001, de la maison Niederöst, dont le noyau remontait à 1170, et les trois maisons médiévales du Dorfbach à Schwytz, rasées en 2013³. Protéger les monuments historiques et veiller à leur intégrité fait partie des tâches et des devoirs des autorités communales, cantonales et fédérales. Dans le cas présent, l'enjeu n'est pas seulement de sauver de la destruction les deux maisons de Steinen, mais encore la protection du « groupe de maisons de Suisse centrale » dans son ensemble au titre de bien culturel national. Les demandes de permis de démolir déposées à Steinen montrent que ce patrimoine bâti profane unique en Europe ne bénéficie toujours pas de la protection que son importance devrait lui valoir, mais aussi que la conscience collective n'as pas encore assimilé la valeur patrimoniale des maisons de bois du bas Moyen Âge de Suisse centrale. La CFMH estime par conséquent qu'il est indispensable de mettre à disposition les moyens devant permettre d'étudier ce patrimoine culturel national et de le faire connaître du public, dans le but d'une protection adéquate. Elle a recommandé de traiter comme des monuments historiques les bâtiments dont l'appartenance au « groupe de maisons de Suisse centrale » est supposée, mais pas encore prouvée. Il faut une reconnaissance de leur qualité patrimoniale indépendamment des mesures administratives. De l'avis de la CFMH, il est important que les propriétaires et le public puissent reconnaître comme tels les monuments historiques potentiels. La planification cantonale et communale doit aussi permettre de conserver intacts des monuments historiques qui ne figurent dans aucun inventaire. C'est le seul moyen de protéger et de conserver à long terme cet important patrimoine de l'architecture profane.

4. État des inventaires

Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger (ISOS)

La révision de l'ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS ; RS 451.12), adoptée par le Conseil fédéral en été, est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016. Cela a marqué l'achèvement non seulement de la mise à jour de l'ISOS pour le canton de Zurich, mais aussi du premier cycle de révision de l'ensemble de l'inventaire.

Avec la réorganisation de la section Patrimoine culturel et monuments historiques le 1^{er} janvier 2016 est aussi entré en activité le nouveau service ISOS, qui à l'avenir aura la charge de toutes les tâches concernant l'Inventaire fédéral. Dans le courant de l'année, le service a pu accueillir une collaboratrice spécialiste des systèmes d'information géographique (SIG), une équipe de cinq personnes pour l'inventorisation et une rédactrice.

L'année 2016 a aussi été celle de la modification de la méthode de recensement et de l'adaptation du mode de représentation aux possibilités offertes par les nouvelles techniques. Durant cette année a commencé également la mise sur pied de l'infrastructure de données géographiques et d'un nouvel environnement de production pour l'équipe d'inventorisation, en vue de l'établissement et de la publication de l'inventaire sous forme de SIG.

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

Au cours de l'année 2016, le dossier IVS s'est concentré sur trois champs d'action : surveillance lors de projets fédéraux, exécution (conservation des voies de communication historiques, aides financières) et informations spécialisées. Un symposium sur l'environnement organisé par l'OFROU a été l'occasion d'expliquer l'importance des voies de communication historiques dans les projets fédéraux, et de montrer ce qu'il est possible de faire pour améliorer leur protection dans les projets de routes nationales. Le nombre croissant de projets de remise en état d'ouvrages d'art (notamment des ponts) et le problème des voies de communications historiques à l'intérieur des localités sont des défis particuliers qui imposent de nouvelles exigences quant à l'harmonisation entre l'aménagement du territoire et la planification des transports d'une part, et la protection des sites construits d'autre part. La série estivale « Schweiz Aktuell am Gotthard » de la Télévision suisse alémanique a été l'occasion de montrer à un large public

³ Ulrike Gollnick, « Die mittelalterlichen Blockbauten im Dorfbachquartier – Bauforschung, Dokumentation, Befunde », in : ZAK, Heft 4, 2016.

la valeur et la diversité des voies de communication historiques et d'expliquer en quoi consiste la mission de conservation.

5. Délégations de la CFMH

En 2016, la CFMH était représentée dans les commissions et organes suivants :

Commission / organe	Représentant de la CFMH	En qualité de
Groupe de travail « Formation continue » NIKE / OFC / ICOMOS	Peter Baumgartner	Président du groupe de travail préparant les colloques
Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS)	Renaud Bucher	Membre du comité d'évaluation
Commission fédérale de la protection des biens culturels	Bettina Hedinger	Membre
Comité d'experts ISBA CFF	Peter Omachen	Membre
Formation postgrade dans le domaine de la conservation et des changements d'affectation des monuments historiques à la HES de Berne	Moritz Flury-Rova	Membre du conseil scientifique
Fondation pour l'encouragement de la conservation du patrimoine bâti	Brigitte Frei-Heitz	Membre du conseil de fondation
Curatorium pour "L'Etude des maisons rurales en Suisse"	Christian Renfer	Membre du curatorium

Remarques sur les représentations

Groupe de travail « Formation continue / Weiterbildung / Formazione continua » NIKE / OFC / ICOMOS

Les 18 et 19 novembre 2016 s'est tenu à Bâle le symposium préparé de longue date par le groupe de travail, sur le thème « Nécessaires ou superflus ? Les Principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse ». La participation de 160 personnes atteste du succès de l'opération. Les Principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse ont été rédigés en 2007 pour servir de base au travail sur les monuments historiques ; le propos du symposium était de reprendre le dialogue sur l'importance de ces principes, l'usage qui en est fait et leur utilité.

Après la mise au point du projet définitif, le groupe de travail a formulé pour chacun des différents thèmes des directives quant au contenu, à la forme, à la coordination et au volume des contributions, et cherché des intervenants. De l'avis du groupe de travail, cette longue préparation s'est révélée utile : les participants ont respecté les directives et contribué à faire de la réunion ce qui en était attendu, soit un lieu de dialogue critique propre à renforcer l'application des principes dans la pratique de la conservation des monuments historiques en Suisse. Les ateliers de discussion ont révélé une large adhésion aux principes. Il est important que les entreprises participant aux chantiers de restauration et les associations professionnelles (p. ex. SIA, FAS) appliquent elles aussi ces principes, et que les tribunaux en tiennent compte dans leurs jugements. Les participants ont donc proposé des mesures concrètes pour la réalisation de cet objectif.

Commission fédérale de la protection des biens culturels

En 2016, le point fort de l'activité a été la révision de l'Inventaire PBC, qui doit être effectuée de 2016 à 2020. Deux réunions plénières se sont tenues à ce sujet, l'une d'une journée, l'autre d'une demi-

journée. Entre les séances plénières, trois groupes de travail auxquels se sont associés des collaborateurs de l'OFPP, se sont réunis pour approfondir les questions liées aux catégories principales de biens culturels pris en compte dans l'Inventaire :

- édifices, sites et collections archéologiques
- bibliothèques, musées, collections
- archives numériques

Les responsables du groupe de travail ont d'abord examiné les résultats de ces réflexions et les ont encore développés, avant de les présenter en séance plénière de la Commission en novembre. Entre-temps, un questionnaire envoyé aux cantons a permis de déterminer les domaines où il y a nécessité d'agir. Le groupe de travail sur les édifices et le patrimoine archéologique, auquel a participé la représentante de la CFMH, s'est réuni à deux reprises pour une discussion critique sur le contenu et la forme actuels de l'Inventaire PBC, en rapport avec les monuments historiques et l'archéologie.

Dans le contexte plus général de la révision de l'Inventaire PBC, la protection des biens culturels numériques représente un défi majeur. Le contenu (y compris les critères), la présentation et la forme graphique ont également fait l'objet de discussions. La Commission a aussi abordé la possibilité d'admettre de nouvelles catégories d'objets (p. ex. le modernisme d'après-guerre). Elle considère en outre la publication commune des objets A et B comme une nécessité.

Comité d'experts ISBA CFF

À la fin 2015, le président de la CFMH, à la demande du Service du patrimoine historique des CFF, avait délégué M. Peter Omachen auprès du comité d'experts pour le nouvel inventaire des bâtiments et installations dignes de protection des CFF (ISBA CFF). En application de la décision de la direction du groupe CFF, il s'agit d'établir entre 2016 et 2020, dans un cadre interdisciplinaire, un nouvel inventaire complet comprenant plus de 14'000 bâtiments, ponts, portails de tunnels et installations techniques. Le comité d'experts, qui repose sur une large assise, est chargé du contrôle de la qualité, du choix définitif et de la hiérarchisation des objets. Il assure ainsi un standard à l'échelle suisse. Lors de la réunion initiale du 2 mars 2016, le comité a adopté le guide méthodologique et discuté du contenu de l'inventaire à l'aide de modèles de fiches de recensement. À la séance du 1^{er} décembre, il s'est mis à sa tâche proprement dite et a discuté de l'inventaire ISBA intercantonal de la ligne du Hauenstein et de l'ISBA du canton de Schaffhouse. Il prévoit deux réunions de travail d'une journée par année.

Stiftung zur Förderung der Denkmalpflege

Pour les activités de la fondation, voir : <http://www.stiftung-denkmalpflege.ch/>.

Représentation à des symposiums, exposés

Le président de la CFMH, sur invitation, a représenté la Commission du 26 au 28 mai 2016 à l'assemblée générale et au colloque jubilaire de l'ICOMOS à Bâle, les 1^{er} et 2 septembre au colloque annuel de la CFNP dans le canton d'Argovie, et les 3 et 4 novembre à l'assemblée annuelle de la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments (CSCM) à Coire. Il a participé, dans sa fonction, aux réflexions et à quatre séances visant à l'établissement de la « Liste indicative » pour le Patrimoine mondial de l'UNESCO, donné des conférences au « Wissenschaftsapéro Kulturerbe » à Sils le 17 mars, au symposium « Revision der Sanierung » à Stuttgart du 26 au 28 octobre, et lors de la rencontre organisée à l'occasion de la publication de l'ouvrage d'O. Emmenegger sur les enduits anciens, le 29 juin. Au symposium de formation continue à Bâle (voir ci-dessus), la Commission a été présente par des exposés de son président et de plusieurs de ses membres. La vice-présidente Bettina Hedinger a participé le 15 juin, sur invitation, à une réunion du groupe parlementaire Culture, et représenté la CFMH à la cinquantième assemblée annuelle de l'Association suisse de conservation et restauration (SCR) les 16 et 17 septembre au Bocken à Horgen. La vice-présidente Sabine Nemeç-Piguet a représenté la CFMH le 14 décembre à la consultation préliminaire en vue de la ratification de la « Convention de Faro » et de la « Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique ».

6. Collaboration avec la CFNP, l'OFC et l'OFROU

En 2016 comme les années précédentes, la CFMH a entretenu des contacts réguliers et une étroite collaboration avec la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage. Les deux commissions ont rédigé ensemble trois expertises et prises de position. La CFMH a également collaboré avec la section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture et entretenu de bonnes relations avec le service responsable de l'IVS auprès de l'Office fédéral des routes. Que les responsables soient ici remerciés de cette agréable et précieuse collaboration.

Berne, 7 août 2017

Commission fédérale des monuments historiques

Prof. Dr. Nott Caviezel

Irène Bruneau